

LES INFORMATIONS ESSENTIELLES À SAVOIR SUR LE CONTRAT DE MARIAGE



NOTION DE CONTRAT DE MARIAGE ?



Il s'agit d'un **acte juridique signé par les futurs époux** et qui définit, de manière précise, le sort de leurs biens pendant et après le mariage.

LES CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES DU CONTRAT DE MARIAGE

- 01** FACULTATIF
- 02** MODIFIABLE
- 03** SÉCURISE LE SORT DES BIENS ENTRE LES ÉPOUX
- 04** ASSURE L'AVENIR DES ENFANTS
- 05** ÉLÉMENT IMPORTANT EN CAS D'EXERCICE D'UNE PROFESSION COMMERCIALE PAR L'UN OU LES DEUX CONJOINTS
- 06** ANTICIPE LA RÉPARTITION ET L'ORGANISATION DES BIENS DURANT ET APRÈS LE MARIAGE.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE RÉGIMES MATRIMONIAUX

- 01** LE RÉGIME DE LA COMMUNAUTÉ RÉDUITE AUX ACQUÊTS (LE PLUS COURANT EN FRANCE)
- 02** LE RÉGIME COMMUNAUTAIRE OU RÉGIME DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSELLE
- 03** LE RÉGIME SÉPARATISTE OU DE SÉPARATION DES BIENS
- 04** LE RÉGIME DE LA PARTICIPATION AUX ACQUÊTS

QUAND FAIRE UN CONTRAT DE MARIAGE ?



AVANT LA CÉLÉBRATION DE L'UNION.